

**CITE SCOLAIRE JEAN HENRI FABRE  
84200 CARPENTRAS**

## **ÉCHÉANCIER**

FRAIS DE DEMI-PENSION ou D'INTERNAT

<sup>1</sup><sup>ème</sup> Trimestre

Septembre – Décembre 2017

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité des délais de paiement pour le règlement des frais de demi-pension ou d'internat de votre enfant :

ÉLÈVE (NOM, PRÉNOM):

CLASSE:

CHOIX DU FORFAIT:

En fonction de l'évaluation de ces frais en début de trimestre, je vous propose l'échéancier suivant:

MONTANT GLOBAL :

1er versement : à payer avant le: 20 SEPTEMBRE

2ème versement : à payer avant le: 20 OCTOBRE

3ème versement : à payer avant le: 20 NOVEMBRE

Par

- Chèque libellé à l'ordre du Collège Fabre pour les collégiens et à l'ordre du Lycée Fabre pour les lycéens
- Espèces à la caisse de l'Intendance de l'Etablissement (Ouvert de lundi à vendredi de 8h00 à 16h00 sauf le mercredi de 8h00 à midi)

J'attire votre attention sur le fait que le non respect de cet échéancier entrainerait la relance de nos règles de recouvrement habituelles.

Carpentras, le

L'Agent Comptable

Lu et approuvé  
Le représentant légal de l'élève